

**Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne
de la Région d'Ile-de-France – 1 rue Lucienne Gérard - 93698 Pantin Cedex**

EXTRAIT du REGISTRE des ARRETES du PRESIDENT

N° 2016-279

MB/NG

OBJET : Ouverture des concours externe, interne et du troisième concours de rédacteur territorial, session 2017

Le Président,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Vu le décret n° 2012-942 du 1^{er} août 2012 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des rédacteurs territoriaux,

Vu les arrêtés n° 2016-144 du 26 mai 2016 et n° 2015-153 du 29 avril 2015, donnant respectivement délégation de signature à Mmes Sylvie HUSSON, directrice générale, et Martine BARBEROUX, directrice des concours,

Vu la convention générale établie entre centres de gestion et relative à la mutualisation des coûts des concours et examens transférés du CNFPT vers les centres de gestion,

ARRETE

Article 1 : Des concours externe, interne et un troisième concours de rédacteur territorial sont ouverts à compter du **7 février 2017**.

Article 2 : Les demandes de dossiers d'inscription sont à adresser au centre interdépartemental de gestion de la petite couronne au plus tard le **15 mars 2017**.

Article 3 : Pendant la période de retrait de dossiers, du **7 février au 15 mars 2017**, les candidats peuvent également se préinscrire en ligne sur le site internet www.ciq929394.fr.

Le dossier de préinscription imprimé, comportant les pièces demandées, devra être déposé ou envoyé au centre de gestion au plus tard le jour de la clôture des inscriptions pour être considéré comme une inscription.

Article 4 : La clôture des inscriptions est fixée au **23 mars 2017**.

Article 5 : Les épreuves écrites d'admissibilité auront lieu le **12 octobre 2017** au CIG de la petite couronne - 1 rue Lucienne Gérard - 93698 PANTIN Cedex et au Parc des Expositions de Paris-Nord Villepinte.

Article 6 : Le nombre de postes ouverts aux concours est fixé à **800** répartis comme suit :

- concours interne : **400** postes
- concours externe : **320** postes
- troisième concours : **80** postes

Article 7 : Le règlement général des concours et examens professionnels annexé au présent acte et consultable sur le site www.cig929394.fr, est communicable à toute personne en faisant la demande.

Article 8 : Ampliation du présent arrêté, qui sera publié au Journal Officiel et affiché dans les locaux des centres de gestion de l'Île-de-France, du C.N.F.P.T. 1^{ère} couronne et du Pôle Emploi, sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis.

Fait à Pantin, le 12 décembre 2016

Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale



Sylvie HUSSON

Publié en notice le **15 DEC. 2016**
Reçu par le représentant de
L'État le : **15 DEC. 2016**
Carton exécutoire

Pour le Président, par délégation,
Le Chef du Service Secrétariat général
et Commande publique

Laurent QUEYROI